CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE FAIT TRÈS FORT !

Category: Crédit, leasing
Tag: Insolite

Notre adhérent est harcelé depuis fort longtemps pour une dette datant de.. 1988 ! La suite est étonnante !

Nous avons adressé un courrier à cette société pour lui rappeler que la dette était prescrite depuis quelques décennies (!) La réponse nous a stupéfait ! Elle mérite d'être connue... Nous la publions donc ci-dessous :

la lettre de CREDIT AGRICOLE Consumer Finance

Nous avons apprécié la qualité de la rédaction. C'est très fort ! On reconnait que la dette est prescrite par la formule "elle nous empêche uniquement de procéder à un recouvrement forcé". Le mot clé est bien sur "uniquement"... Mais il suffit et établit bien que la banque reconnait ne pas pouvoir agir de force.

On essaie quand même de le convaincre... Que de temps perdu pour rien car notre adhérent est vacciné...et ne paiera pas.